

Communes de HAUCOURT, CAGNICOURT et VILLERS-LES-CAGNICOURT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN PAR LA
SOCIETE PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES**

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2019, une enquête publique est ouverte pendant 33 jours à partir du 25 mars 2019, sur la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant seize aérogénérateurs (Hauteur totale comprise entre 189,50 et 192,90 m – Puissance unitaire comprise entre 2,35 MW et 3 MW) et quatre postes de livraison sur le territoire des communes de HAUCOURT, CAGNICOURT et VILLERS-LES-CAGNICOURT par la Société PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES.

M. Simon RITTER est chargé du suivi du dossier de la Société PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES (tél. 06.51.36.70.33 ou simonritter@groupevaleco.com).

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairies de HAUCOURT – 50, rue du Général de Gaulle, les mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 12 h, CAGNICOURT – 21, rue du Général de Gaulle, les mardi de 16 h 30 à 18 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et vendredi de 10 h à 12 h, et VILLERS LES CAGNICOURT – 12, rue de la Mairie, les mardi de 17 h 30 à 19 h et vendredi de 16 h 30 à 18 h, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne- PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES. Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale et le mémoire en réponse de l'exploitant à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de BARALLE, BEAUMETZ-LES-CAMBRAI, BOIRY-NOTRE-DAME, BUISSY, BULLECOURT, CHERISY, CROISILLES, DURY, ECOURT- SAINT-QUENTIN, ECOUST-SAINT-MEIN, ETAING, ETERPIGNY, FONTAINE-LES- CROISILLES, GUEMAPPE, HAMBLAIN-LES-PRES, HENINEL, HENDECOURT-LES- CAGNICOURT, INCHY-EN-ARTOIS, LAGNICOURT-MARCEL, MARQUION, MONCHY-LE-PREUX, MORCHIES, NOREUIL, PELVES, PRONVILLE, QUEANT, RECOURT, REMY, RIENCOURT-LES-CAGNICOURT, RUMAUCOURT, SAILLY-EN-OSTREVENT, SAINS-LES-MARQUION, SAUDEMONT, SAUCHY-CAUCHY, TORTEQUESNE, VAULX-VRAUCOURT, VIS-EN-ARTOIS, WANCOURT, MOEUVRES (59), BOURSIES (59), DOIGNIES (59) et LECLUSE (59).

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de HAUCOURT, du 25 mars 2019 au 26 avril 2019 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de HAUCOURT ou les formuler à Mme Katja ERDMANN commissaire-enquêteur, qui sera présente en cette mairie, siège de l'enquête :

- lundi 25 mars 2019 de 9 h à 12 h
- mardi 2 avril 2019 de 14 h à 17 h
- mercredi 10 avril 2019 de 14 h à 17 h
- samedi 20 avril 2019 de 9 h à 12 h
- vendredi 26 avril 2019 de 14 h à 17 h

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 25 mars 2019 au 26 avril 2019, à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – Eolienne – PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES - Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairies de HAUCOURT, CAGNICOURT et VILLERS LES CAGNICOURT ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - Eolienne – PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES, les informations relatives à ce projet.